

Séance extraordinaire du 11 novembre 2025
Procès-verbal

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle Lévis St-Yves, 2451, rue Camirand, le 11 novembre 2025 à 18 h54.

À laquelle sont présents,

Madame Barbara Paillé, mairesse, ainsi que Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Isabelle Plante	Siège no 1
Doris Jetté	Siège no 2
Pierrette Bellerive	Siège no 3
Luc Larouche	Siège no 4
Denise Pagé	Siège no 5
Gilles Leblanc	Siège no 6

Les membres du conseil formant quorum.

Assiste également à la séance Madame Sonia Bellemare, secrétaire de la séance.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal, étant tous présents, ils renoncent individuellement à l'avis de convocation.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h57, sous la présidence de Mme Barbara Paillé, mairesse.

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Doris Jetté, appuyé par la conseillère Denise Pagé et unanimement résolu par ce conseil de nommer madame Sonia Bellemare à titre de secrétaire pour la présente assemblée publique.

Madame la mairesse demande le vote. Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

200-11-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gilles Leblanc, appuyé par le conseiller Luc Larouche et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point nomination d'un maire suppléant (203-11-2025):

Madame la mairesse demande le vote. Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. AUTORISER FRANCOIS PAPILLON POUR LA RÉPARATION DU TRACTEUR

3. **EMBAUCHER DE CLAUDE LESSARD POUR FAIRE UNE FORMATION AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS FRANÇOIS PAPILLON**
4. **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**
5. **AUTORISATION DE SIGNATURES DE LA MAIRESSE ET DU MAIRE SUPPLÉANT**
6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
7. **CLÔTURE DE LA SESSION**

201-11-2025

AUTORISER FRANÇOIS PAPILLON POUR LA POSE DE PNEUS

CONSIDÉRANT QUE les pneus sur le tracteur sont très usés.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont d'accord pour acheter et faire poser des nouveaux pneus au montant de 5251.99\$ plus taxes et le transport au montant de 300.00\$ plus taxes chez Équipements G. Gagnon de Maskinongé.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Plante, appuyé par la conseillère Denise Pagé et unanimement résolu d'autoriser François Papillon à faire la dépense de pneus sur le tracteur Kubota.

Madame la mairesse demande le vote. Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

202-11-2025

EMBAUCHE DE CLAUDE LESSARD POUR FAIRE UNE FORMATION AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS FRANÇOIS PAPILLON

CONSIDÉRANT QUE Monsieur François Papillon est actuellement le directeur des travaux publics et que personne ne lui a montré les priorités à faire à chaque saison au niveau de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Claude Lessard a déjà été directeur des travaux publics de la Municipalité et qu'il est disponible à venir faire le tour des priorités avec le directeur des travaux publics selon son horaire propre;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont d'accord avec cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Doris Jetté, appuyé par la conseillère Pierrette Bellerive et unanimement résolu d'engager Claude Lessard au taux horaire de 35.00\$/heure pour faire la formation à François Papillon.

Madame la mairesse demande le vote. Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

203-11-2025

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Plante, appuyé par le conseiller Gilles Leblanc et unanimement résolu par les membres du conseil de nommer le conseiller Luc Larouche maire suppléant.

Madame la mairesse demande le vote. Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

204-11-2025

AUTORISATION DE SIGNATURES DE LA MAIRESSE ET DU MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QUE suite à l'élection municipale, la Municipalité se doit de mettre à jour ces dossiers;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse et le maire suppléant doivent être signataires à la Caisse de l'Ouest de la Mauricie;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Pierrette Bellerive, appuyé par la conseillère Doris Jetté et résolu :

QUE Mme Barbara Paillé mairesse et Monsieur Luc Larouche maire suppléant s'ajoutent donc aux signataires déjà autorisés par Desjardins Caisse de l'Ouest de la Mauricie et que par cette résolution les signataires Michel Pelletier et Martin Harvey, maire et conseiller sortants soit retiré.

Madame la mairesse demande le vote. Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. CLÔTURE DE LA SESSION

205-11-2025

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Doris Jetté, appuyé par le conseiller Gilles Leblanc et unanimement résolu de clore la présente séance à 19h15.

Madame la mairesse demande le vote. Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents

Barbara Paillé
Mairesse

Sonia Bellemare
Secrétaire d'assemblée

Je, Barbara Paillé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Barbara Paillé, mairesse